# Lote: 5046

**Cifuentes Collection Asia #124**

NEW CALEDONIA. Lot of 5 notes of 50 Centimes and 1, 2, 5 and 20 Francs. 1943. Trésorerie de Noumea. (Pick: 54, 55, 56, 57a, 58). Very Fine / Less than uncirculated, the 57a note has pinholes.

BON DE CAISSE
L'ARTICLE 139 DU CODE PÉNAL PUNIT DES TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ CEUX QUI AURONT CONTREFAIT OU FALSIFIÉ CES BONS AINSI QUE CEUX QUI AURONT FAIT USAGE DE CES BONS CONTREFAITS OU FALSIFIÉS.
TRÉSOR
1F.
NOUMÉA
ARRÊTÉ DU 29 JANVIER 1943
BON DE CAISSE
L'ARTICLE 139 DU CODE PÉNAL PUNIT DES TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ CEUX QUI AURONT CONTREFAIT OU FALSIFIÉ CES BONS AINSI QUE CEUX QUI AURONT FAIT USAGE DE CES BONS CONTREFAITS OU FALSIFIÉS.
TRÉSOR
50
CENTIMES
NOUMÉA
ARRÊTÉ DU 29 JANVIER 1943
BON DE CAISSE
TRÉSOR
5F.
NOUMÉA
ARRÊTÉ DU 11 JUIN 1943
BON DE CAISSE
L'ARTICLE 139 DU CODE PÉNAL PUNIT DES TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ CEUX QUI AURONT CONTREFAIT OU FALSIFIÉ CES BONS AINSI QUE CEUX QUI AURONT FAIT USAGE DE CES BONS CONTREFAITS OU FALSIFIÉS.
TRÉSOR
2F.
NOUMÉA
ARRÊTÉ DU 29 JANVIER 1943
BON DE CAISSE
L'ARTICLE 139 DU CODE PÉNAL PUNIT DES TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ CEUX QUI AURONT CONTREFAIT OU FALSIFIÉ CES BONS AINSI QUE CEUX QUI AURONT FAIT USAGE DE CES BONS CONTREFAITS OU FALSIFIÉS.
TRÉSOR
20F.
NOUMÉA
ARRÊTÉ DU 20 AVRIL 1943